

<http://www.atelierdamascene.fr/spip.php?article943>



Rappel pour la cotisation annuelle

- La vie de l'Atelier -



Date de mise en ligne : mercredi 19 janvier 2022

Copyright © Atelier St Jean Damascène - Tous droits réservés

Rappel pour la cotisation annuelle

Bonjour à toutes et à tous,

En ce début d'année, j'espère que ce petit mot vous trouvera toutes et tous en bonne santé.

Nous sommes en pleine semaine de prière pour l'Unité des Chrétiens et notre Atelier trouve toute sa place dans cette démarche pour retrouver, entre nous, les signes visibles de l'Église indivise.

Je profite de ce mois de janvier pour battre le rappel au niveau de la cotisation annuelle. **Elle s'élève à 32 euro.** Elle est valable de septembre 2021 à septembre 2022.

La cotisation est obligatoire si vous souhaitez participer aux activités de l'Atelier, car nous sommes une Association.

Elle vous permet également d'avoir part aux votes et aux décisions prises lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra prochainement.

Je me permets de signaler que la cotisation est également un moyen pour chacun de montrer l'importance de son appartenance à l'Atelier St Jean Damascène, de l'inscrire dans la durée et d'assurer sa pérennité dans le temps.

Pour tous celles et ceux qui ne l'auraient pas encore payée cette année, je compte sur vous et vous remercie par avance.

Vous pouvez envoyer vos chèques, libellés à l'ordre de ASJD à l'adresse suivante :

Atelier St Jean Damascène

42 rue St Jean

69005 LYON

Merci et bons stages à vous !